

Conduite d'un élevage bovin lait

RNCP34275 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21085
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

26 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 26 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICAMPUS LAVAL	19530081900016	Former et organiser l'évaluation
ASS DES AMIS DES CAMPAGNES	78079125700014	Former et organiser l'évaluation
ASS DES MAISONS FAMILIALES	30291412200015	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT, RURAL	77835631100010	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION LORRAINE POUR LA PROMOTION EN AGRICULTURE	78334630700037	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ELEVAGE DE POISY LUCIEN BISET	20008779900017	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	18440135400057	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION ELEVAGE BERNUSSOU	18120002300024	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE LONS LE SAUNIER	19390810000012	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LYCEE AGRICOLE ET HORTICOLE DE COUTANCES	19501213300011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 26 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34275-conduite-d-un-elevage-bovin-lait/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Moteur de l'économie agricole française en 2ème position après la filière viande, la filière laitière emploie 298 000 personnes dont 150 000 dans les élevages laitiers. Deuxième producteur de lait européen derrière l'Allemagne (presque 20% du lait de vache en Europe), l'industrie laitière française compte 5 groupes industriels (Lactalis, Sodiaal, Bel, Danone et Savencia) parmi les 25 leaders mondiaux. 99% du lait transformé par 500 entreprises (55% par des coopératives et 45% par des entreprises privées) sur le territoire français provient de France et près de 60% des produits laitiers fabriqués dans l'hexagone sont consommés par les Français.

On observe depuis le début de la sortie progressive des quotas (2010), une accélération de la transformation des élevages laitiers, des structures et des pratiques d'élevages. La réduction du nombre d'élevages bovin lait se poursuit tant en plaine qu'en zone de montagne. Quoique fortement contrasté selon la zone et le système (polyculture-élevage en plaine, lait et viande en montagne), l'arrêt de l'activité laitière concerne essentiellement les élevages de moins de 40 vaches. Le cheptel national se maintient néanmoins, au rythme de 10 vaches laitières supplémentaires par élevage ces 5 dernières années et d'une forte augmentation de la technicité et de la productivité du travail (+50% en 10 ans). La tendance est donc « moins d'entreprises et plus de vaches ».

Tous les plans du projet agro - écologique pour la France concernent le secteur de l'élevage à des degrés divers en fonction du système de production : Ecophyto, Ecoantibio, « énergie, méthanisation, autonomie, azote », protéines végétales, Ambition Bio, agroforesteries, « 4 pour 1000 », semences et agriculture durable, apiculture durable et le plan bien-être animal.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conduite de l'alimentation
- Conduite des pâturages
- Surveillance, soins et manipulation des animaux
- Conduite de la traite
- Conduite de la reproduction
- Conduite des vêlages
- Gestion technique et économique de l'atelier bovin lait
- Activités de transformation (dans le cas où l'activité complémentaire "transformation du lait" est mise en œuvre)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Assurer le pilotage technico économique d'un élevage bovin lait (unité capitalisable constitutive 1)
- Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin lait (unité capitalisable constitutive 2)
- Réaliser les opérations relatives à la transformation du lait et à son organisation (unité capitalisable complémentaire 3 dans le cas où l'activité complémentaire "transformation du lait" est mise en œuvre)

Blocs de compétences

RNCP34275BC01 — Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage bovin lait

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choix de conduite technique de l'atelier
- Organisation des activités de l'atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP34275BC02 — Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage bovin lait

LISTE DE COMPÉTENCES

- Observation des animaux
- Organisation de l'intervention
- Réalisation de l'intervention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP34275BC03 — Réaliser les opérations relatives à la transformation du lait et à son organisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organisation de l'atelier de transformation
- Mise en oeuvre du process de transformation et d'affinage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les exploitations familiales restent majoritaires mais le salariat progresse rapidement (2,13 UTA) par entreprise et 17% de la main d'œuvre en 2013).

Les éleveurs laitiers sont 45% de coexploitants dans un collectif de travail à la française (groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)) dont 9% avec des tiers et 36% en famille auxquels s'ajoute 1/3 d'exploitants individuels ou en couple (y compris sous forme d'exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) avec moins de 1 UTA).

Les exploitations laitières spécialisées sont plus souvent individuelles (66%) que les exploitations du système « lait et grandes cultures » (23%). On recense également 15% d'exploitations spécialisées de plaine dites « économes et autonomes alternatives à la croissance » ainsi que 10% d'éleveurs individuels « hightech à forte productivité du travail » et 6% de chefs d'entreprise gérant des salariés (1UTA) et des capitaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Eleveur / Eleveuse de vaches laitières
- Salarié d'élevage laitier bovin
- Producteur / Productrice de lait bovin
- Responsable d'élevage laitier
- Vacher hautement qualifié

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il est souverain dans ses délibérations prises dans le cadre de la réglementation en vigueur. Le jury, en tant que de besoin, peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury sont choisis paritairement parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Il est souverain dans ses délibérations prises dans le cadre de la réglementation en vigueur. Le jury, en tant que de besoin, peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury sont choisis paritairement parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. Les membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics doivent représenter au moins la moitié de cette catégorie ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par le certificat de spécialisation agricole, à parité employeurs et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création de l'option du certificat de spécialisation agricole.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 505 €
Selon la branche	6 505 € – 6 704 €
Prise en charge	Branches concernées
6 505 €	Valeur par défaut · 207 branches
6 704 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP Transformation Laitière, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP dans la coopération agricole
6 604 €	CPNE de l'agriculture

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
Date de dernière délivrance possible	01/01/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2266

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/cs>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34275/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2022 – 06/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 892 €
Coût moyen par dossier	2 892 €
Durée moyenne	586 h
Période	10/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.